


LES ETAPES POUR DEVENIR EMPLOYEUR

VOUS DEVEZ

01 Prendre contact avec le CFA

Vous devez demander les documents sur

cfa-sport.com  [→ DEMANDER UN CONTRAT](#)

Indiquez précisément le **nom de la formation**
et de l'école de l'apprenti



02 Vérifier votre OPCO

Vous devez vérifier la validité de votre adhésion
à votre OPCO de branche.

Pour trouver votre OPCO : cfadock.fr 



Cfadock

03 Communiquer vos données à l'ASP

L'OPCO transmettra les infos du contrat à l'ASP :
vérifiez qu'elles sont exactes (N° Sécurité sociale,
SIRET, coordonnées...)

L'ASP vous informera du versement de l'aide par
mail. Si c'est votre 1er contrat aidé, l'ASP enverra
votre code Sylaté par courrier.

N'oubliez pas de télécharger votre RIB sur votre
espace Sylaté !



Jusqu'à
6000€
d'aides
de l'état

VOTRE APPRENTI DOIT

S'inscrire à son organisme de formation) 04

Il doit s'inscrire à la formation et aux tests de sélection
Attention : En cas d'échec aux sélections, le contrat doit être
rompu.

S'inscrire au CFA 05

Il doit également se préinscrire via le
site du CFA

cfa-sport.com 

[→ S'INSCRIRE AU CFA](#)

